

LA PROMO 2022 DE L'ÉCOLE DES CADRES CHEZ ELLE, À LA CONFÉDÉRATION

Neuf centres de l'École des Cadres se sont regroupés mardi et mercredi pour clore le parcours de formation des quelques 87 élu(e)s du Réseau CAPEB.

La session 2021/2022 aura été un très bon cru en termes de formation des élus puisque 87 élus se seront formés au sein de 9 centres départementaux et/ou régionaux aux missions syndicales que tout représentant de la CAPEB est amené à porter.

Accueillis par Corine Postel et Gilles Chatras, respectivement 1ère vice-présidente chargée des questions sociales et vice-président chargé du Réseau de la CAPEB et tous deux élus référents de l'Ecole des Cadres. les stagiaires de la promotion 2022 se sont toutes et tous regroupés à la Confédération cette semaine après un parcours de 15 mois à raison d'une journée de formation par mois environ. Un investissement énorme comme l'a souligné la Directrice de l'ISM, Catherine Elie, en s'adressant aux stagiaires. Au bout du compte, les stagiaires auront beaucoup appris tant sur eux-mêmes grâce à des modules leur permettant d'identifier leurs points forts et leurs points faibles ainsi que leurs potentiels, que sur leur manière de s'exprimer et d'échanger avec les autres. C'est évidemment un point essentiel pour celles et ceux qui se destinent à représenter leurs pairs et à défendre leurs intérêts devant des interlocuteurs qui ne sont pas toujours convaincus, loin s'en faut! Ce regroupement national a été l'occasion « Ne partez jamais seul. Le binôme élu/collaborateur est essentiel. C'est aussi là que notre slogan "Plus forts. Ensemble" prend tout son sens ».

Gilles Chatras

de présenter aux stagiaires l'organisation et les missions de la Confédération ainsi que les outils disponibles pour informer l'ensemble de la communauté CAPEB, c'est-à-dire les 2200 élus et les 600 collaborateurs des CAPEB départementales, régionales et nationale (ARTUR, La Lettre, les sites internet de la CAPEB), le Secrétaire général rappelant que les trois grandes missions de la Confédération sont le lobbying, la mutualisation d'un certain nombre de services et évidemment la réassurance des CAPEB départementales pour répondre aux questions de leurs adhérents.

Les stagiaires ont également été informés de l'existence de l'IRIS-ST, que la CAPEB a porté

sur les fonts baptismaux il y a 15 ans pour faire en sorte que les informations et outils de prévention en santé sécurité soient adaptés aux petites entreprises, l'un des rares pôles d'innovation de l'Artisanat reconnus par l'État et qui demeure encore aujourd'hui, preuve de sa grande utilité.

En ce jour dédié aux droits des femmes, les élues de l'École des Cadres ont été particulièrement félicitées et applaudies. « Nous avons besoin de vous pour atteindre la parité dans nos instances » a déclaré Corine Postel. À ce titre, la Directrice de l'ISM a annoncé la parution d'une étude sur la mixité des métiers qui progresse significativement dans l'artisanat du bâtiment dans un mouvement voué à se poursuivre puisque 2600 apprenties sont actuellement en formation.

Le regroupement national de l'Ecole des Cadres vient ainsi clore un parcours complet mais la formation des élus ne s'arrête pas là. Gilles Chatras a rappelé que beaucoup d'autres formations courtes sont proposées par la CAPEB pour accompagner les élus dans leur engagement, leur rôle de représentation de toutes les entreprises artisanales du bâtiment, pour les aider à devenir encore meilleurs pour convaincre et négocier et bien sûr pour communiquer.



RÉSEAU

LA CNFA PROMEUT LES CHEFFES D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la CNFA avait choisi de lancer de nouveaux outils de communication destinés à promouvoir les femmes artisanes et cheffes d'entreprise dans l'artisanat du bâtiment et à réaffirmer la volonté de la CAPEB de les accompagner dans leurs projets professionnels.

Huit femmes se sont prêtées au jeu des portraits montrant qu'elles ont toutes leur place dans tous les métiers du bâtiment, battant en brèche qu'ils seraient trop difficiles à exercer pour un public féminin.

Un <u>dossier de presse</u> a été réalisé à cette fin ainsi qu'<u>un dépliant</u> et un communiqué de presse.

Cécile Beaudonnat, Présidente de la CNFA et ses conseillères ont proposé ce mardi une visioconférence pour présenter cette démarche. « Les femmes investies dans leur métier ou dans la gestion de leur entreprise ont de nouvelles idées et de belles perspectives.

Elles ont besoin d'être soutenues tout au long de leur parcours professionnel, qu'elles soient apprenties, salariées, cogérantes, collaboratrices ou cheffes d'entreprise. La CAPEB se mobilise depuis des années pour les accompagner dans leurs démarches et leur permettre de vivre pleinement leur passion et réussir leur aventure entrepreneuriale. Ce 8 mars, la CAPEB lance une communication pour valoriser en 2022 toutes ces cheffes d'entreprise et encourager d'autres femmes à les rejoindre » a déclaré la Présidente à cette occasion.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB a relevé pour sa part le nombre croissant

Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin Ensemble, réduions les idés reçus sur les métiers du bâtiment pur projete, d'estre et de vous yépanouir.

LES FEMMES DE L'ARTISANAI EN CHIFFRES

LES FEMMES DE L'ARTISAN

de femmes dans l'artisanat du bâtiment : « Aujourd'hui, elles représentent 13 % de nos salariés et 16 000 dirigeantes. C'est le signe que nos métiers sont ouverts à toutes et notre souhait est que beaucoup d'autres jeunes femmes aient envie d'intégrer notre secteur. Nous travaillons pour cela, notamment avec le CCCA-BTP, pour rendre nos métiers innovants et attractifs. La parité commence dans l'entreprise avant de se traduire dans nos instances CAPEB qui se féminisent progressivement au bénéfice de tous. C'est aussi un objectif que nous nous fixons » a -t-il affirmé.

→ UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE EN HAUTE-GARONNE

Sandrine Barek assure le secrétariat général de la CAPEB Haute-Garonne depuis le 1er mars en remplacement de Véronique Vallée.

ÉCONOMIE

→ LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Dans le cadre du plan de relance, l'État avait lancé en janvier 2021 un vaste plan de rénovation énergétique de ses bâtiments.

Un peu plus de 4 200 bâtiments ont ainsi été proposés à la rénovation. Prévu sur 3 ans, ce plan a déjà permis de rénover 1200 bâtiments. Au total, ce sont 2,7 milliards d'euros que l'État consacrera à ces opérations. S'y ajoutent 1,3 milliard pour les bâtiments publics des collectivités (et notamment les établissements scolaires) et 2 milliards pour la rénovation des Ehpad et des hôpitaux.

Le Ministre Dussopt qui présentait un bilan intermédiaire fin février a souligné que ces rénovations énergétiques permettent d'atteindre 600 gigawattheures d'économies quand l'État n'en espérait que 500. Un succès donc. Reste maintenant à réaliser les travaux de rénovation pour les deux tiers des bâtiments retenus par ce plan dont les marchés ont été notifiés en 2021.

Rappelons que la CAPEB a été constamment associée au suivi de ces chantiers par la Direction immobilière de l'État pour faire



en sorte que les petites entreprises puissent se positionner sur ces marchés. Une opportunité d'autant plus réelle que le seuil des marchés publics sans procédure a été relevé à 100 000 €, montant correspondant à bien des lots proposés.

ARTISANAT

→ PRÉSIDENTIELLES: SUIVEZ LES AUDITIONS DES CANDIDATS PAR L'U2P EN DIRECT!

La semaine prochaine, le 17 mars de 9h30 à 15h, l'U2P recevra les candidats à l'élection présidentielle ou leurs représentants dans le cadre d'auditions qui seront intégralement retransmises en direct. Vous pourrez les suivre en vous inscrivant ici.

En amont de ces auditions, l'U2P a réalisé une enquête sur ce que les Français pensent et attendent des entreprises de proximité. Il en ressort une réelle prise de conscience de leur rôle dans notre société. 41 % des interrogés considèrent d'ailleurs que leur importance est plus forte qu'avant la crise sanitaire.

65 % leur font confiance et 82 % considèrent que leur place n'est pas suffisamment prise en compte dans les politiques publiques qui devraient, pour 89 % des interrogés, être pensées d'abord en fonction de leurs impacts sur les petites entreprises. (retrouver ici la synthèse de l'enquête).

Le Président et les trois vice-présidents de l'U2P rebondiront évidemment sur ces enseignements lors des auditions et interrogeront également les candidats ou leurs représentants sur les 20 priorités des entreprises de proximité.

Rendez-vous donc le 17 mars!



GOUVERNEMENT

→ PLAN INDÉPENDANTS : LE GOUVERNEMENT DIFFUSE UN FLYER POUR INFORMER LES ENTREPRISES

Dans un courrier adressé à la CAPEB, le Ministre Jean-Baptiste Lemoyne rappelle les principales mesures que le Gouvernement a prises dernièrement pour répondre aux préoccupations quotidiennes des travailleurs indépendants.

Il y évoque bien sûr la création d'un statut unique de l'entrepreneur individuel qui protège le patrimoine personnel de celui-ci. Le Ministre souligne également les dispositions visant à faciliter les transmissions et les reprises d'entreprises, le rebond et les reconversions professionnelles.

Le Gouvernement a réalisé un <u>dépliant</u> synthétisant « Les mesures clés du Plan Indépendants » afin de les faire connaître au plus grand nombre d'entreprises, ce que nous vous encourageons à faire.

En effet, nous approuvons le contenu de cette loi qui reprend largement nos demandes, en dehors de celles portant sur le statut de conjoint collaborateur que la loi limite à 5 ans et que nous continuons à défendre.

Nous souhaitons également qu'un accord soit signé avec la Fédération Française Bancaire afin que les banques jouent effectivement le jeu de la protection du patrimoine personnel

Les mesures clés du Plan Indépendants

Pour un environnement

+ juste, + simple et + protecteur

de l'entrepreneur et cessent d'imposer que les biens personnels des indépendants soient mis dans la balance lorsqu'il s'agit d'accorder une autorisation de découvert ou un prêt.

SOCIAL

→ UN NOUVEAU MÉMO SUR LES SYSTÈMES D'ARRÊT DE CHUTE

L'IRIS-ST vient de sortir un nouveau mémo récapitulant les principales règles de sécurité lors de l'utilisation d'un système d'arrêt de chute.

On y retrouve des conseils généraux tels que l'entretien, les vérifications, le stockage et les compétences nécessaires pour l'utilisation d'un système d'arrêt de chute

Le mémo explique les points clés du système d'arrêt de chute, c'est-à-dire le point d'ancrage, les systèmes de liaison et le harnais. **Télécharger ici le mémo**.



LOBBYING

→ LE SÉNAT SE PENCHE SUR LA PLACE DES FEMMES DANS L'ENTREPRISE

Les femmes ont été mises à l'honneur partout le 8 mars, y compris au Sénat.

Ainsi, la délégation aux droits des femmes et la délégation aux entreprises ont proposé ce mardi un événement sur le thème de « La place des femmes dans l'entreprise : assurer la mixité à tous les échelons ».

Des représentants du monde de l'entreprise ont été invités à cette occasion pour évoquer les moyens d'orienter et de former pour atteindre davantage de mixité et de faire progresser l'égalité professionnelle au sein de chaque entreprise. Se sont ainsi exprimées la rectrice de l'Occitanie, la Présidente de l'association « Femmes ingénieures », la vice-présidente de l'association « L'outil en main », la Directrice de « Entreprendre pour apprendre » de Bretagne.

Annick Billon, présidente de la délégation aux droits des femmes et députée de Vendée avait la Présidente de la CAPEB Vendée Lucie Amelineau à assister à ces tables rondes, après lui avoir fait visiter le Sénat.

COMMUNICATION

→ PROFEEL: LES OUTILS DU PROJET « BONNES PRATIQUES »

Au cours de ce mois de mars, nous vous proposerons plusieurs focus sur les outils développés dans le cadre du projet "bonnes pratiques".

Ce projet est constitué de guides techniques (conversion d'une chaufferie fioul, conversion d'une installation fioul en maison individuelle, changement du générateur de chauffage et ses impacts sur l'environnement,), de rapports (impact de la ventilation sur la migration d'humidité dans l'enveloppe, pompes à chaleur à fluide naturel, ventilation

mécanique ponctuelle double flux, solutions à base de panneaux isolants sous vide ou d'aérogel, dimensionnement des couvertines en ITE) et deux applications numériques (l'une pour dimensionner les conduits de fumées, l'autre pour dimensionner et choisir une pompe à chaleur). Ces outils sont destinés à accompagner les



professionnels dans la conception, la mise en œuvre et la maintenance des solutions techniques de la rénovation énergétique. Au total, 14 outils ont été prévus dans le cadre de ce projet et tous n'ont pas encore été totalement développés.

<u>Voir ici la vidéo de présentation du projet</u> global.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE



PRESSE

Les conséquences de la guerre Russo-Ukrainienne sur les entreprises artisanales du bâtiment ont attisé les sollicitations de la presse. Le Président Jean-Christophe Repon a ainsi répondu la semaine dernière à la Matinale



de RMC puis au Journal du BTP puis au Moniteur et enfin à BFM TV ce mardi matin

(revoir le reportage ici).

L'interview que le Président a donné à Batiactu la semaine dernière a donné lieu à un article particulièrement long sur l'ensemble des principaux sujets d'actualité de l'artisanat du bâtiment (**le lire ici**).

PARITARISME

Plusieurs rendez-vous paritaires ont eu lieu cette semaine. Lundi, il s'agissait d'une réunion interprofessionnelle visant à préparer celle de vendredi au cours de laquelle le patronat devait présenter un projet d'accord aux organisations de salariés sur la modernisation du paritarisme. Par ailleurs, le Président ainsi que la 1ère viceprésidente Corine Postel ont participé mardi à l'assemblée générale de l'APNAB, occasion de faire un état des lieux de la situation de la collecte et des remboursements de frais des partenaires sociaux et de confirmer les décisions prises quant aux statuts et à la nouvelle mandature.

CESE

Le groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales s'est réuni ce lundi sous la direction de son Président Jean-Christophe Repon. Le groupe a fait part de ses impressions suite aux « Rencontres démocratiques » des 23 et 24 février derniers et a poursuivi sa préparation du projet d'avis relatif à la participation démocratique des jeunes soumis au vote de la plénière de ce 9 mars. Le lendemain, il participait à la Commission Travail et Emploi qui continue ses auditions en vue de nourrir le projet d'avis sur les métiers de la cohésion sociale. Cette semaine, c'est Véronique Arriau, Vice-présidente du Haut conseil du travail social (HCTS) qui était auditionnée.

BERCY

Mercredi matin, une réunion téléphonique était organisée par Bercy pour un comité de crise BTP sur l'approvisionnement en matières premières et les hausses de prix. Le Président a pu faire part des inquiétudes des entreprises artisanales aux autres participants, dont le Médiateur des entreprises Pierre Pelouzet.

À à cette occasion, il a demandé que les entreprises du bâtiment bénéficient des mesures envisagées dans le futur Plan résilience économique, annoncé par le Président de la République, afin qu'elles puissent amortir ce nouveau choc dû à la crise ukrainienne qui pèsera sur leur marge, leur trésorerie et leur capacité à agir. Le Président Jean-Christophe Repon a également adressé un nouveau courrier au Ministre de l'Économie Bruno Le Maire pour lui présenter cette demande (voir le courrier ici). Ce dernier a aussitôt organisé une visioconférence qui devait se tenir ce vendredi après-midi.

■ RÉSEAU ET ÉCOLE DES CADRES

Le Président confédéral est allé à la rencontre des stagiaires de la promo 2022 de l'École des Cadres et participé à l'enregistrement du film réalisé chaque année en vue de l'Assemblée générale pour promouvoir la formation et saluer celles et ceux qui s'investissent pour la suivre.

Il a également animé le débat syndical qui clôturait ce regroupement national mercredi après-midi entouré de plusieurs membres du Bureau confédéral.



Par ailleurs, deux réunions se tenaient cette semaine pour préparer la prochaine CNAGS et en particulier l'après-midi du 15 mars entièrement dédiée au Plan de transformation CAP CAPEB, proposé par le Conseil d'Administration confédéral sur la base, notamment, des travaux du groupe « Structuration du Réseau ». Enfin jeudi soir, le Président confédéral a pu échanger en visioconférence avec les nouveaux Présidents des CAPEB AURA et PACA.

■ BUREAU CONFÉDÉRAL

Le Bureau confédéral avait lieu jeudi avec, à l'ordre du jour, l'arrêté des comptes confédéraux 2021 que le Conseil d'administration lui a délégué, un point d'avancement sur les réflexions envisagées pour faire évoluer la marque ECO Artisan, la stratégie de communication de la Confédération pour 2022 au travers, notamment, des différents événements programmés (AG, JPC, Batimat, etc.) et la détermination des axes de communication pour les prochaines semaines concernant les actions syndicales en cours ou à venir. Les derniers échanges avec la Direction des comptes publics à propos de la DFS ont également donné lieu à des échanges.

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

La communication était d'ailleurs le point d'orgue de ce rassemblement, avec 4 ateliers dédiés aux réseaux sociaux d'une part et à la prise de parole dans les médias TV d'autre part.

Le 2ème jour du rassemblement a été consacré à une visite de l'Assemblée nationale puis à un débat syndical avec le Président confédéral qui a rappelé, que la force de la CAPEB tient également dans l'existence de son École des Cadres et a souligné la nécessité de se former tout au long de son parcours syndical.

La promo 2022 sera honorée lors de l'assemblée générale le 22 avril prochain.

Nous appelons de nos vœux que la promo 2023 soit tout aussi conséquente. Rappelons que, pour faciliter la mise en place d'une École des Cadres localement, beaucoup d'assouplissements ont été prévus, que ce soit pour organiser un centre

de manière interdépartementale ou bien pour faciliter la vie des stagiaires avec un approche pédagogique très opérationnelle, des mises en situation réelles, un apprentissage à distance, des échanges d'expériences pour s'enrichir les uns des autres.

Nous encourageons donc l'ensemble des CAPEB départementales et régionales à ouvrir un centre. Il est encore temps de le faire. C'est un acte syndical essentiel que de renouveler les équipes qui portent haut les couleurs de la CAPEB partout en France. La CAPEB comptait un peu plus de 57 000 adhérents lors de la pesée de la représentativité patronale en 2019. Fin 2021, elle en comptait 59 217. Tous ensemble, nous devons poursuivre sur cette lancée car plus nous serons nombreux mieux nous serons entendus et respectés!









CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél.: 01 53 60 50 00

e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information, rendez-vous dans votre espace adhérent sur www.capeb.fr qui vous permettra d'accéder à

